

BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon

Août 2021

Le mot du Maire



Chère(s) Cusseyloises, Cusseylois,

Vous avez pu constater comme annoncé dans les précédents bulletins municipaux les aménagements réalisés autour de la mairie et des écoles. Les travaux de l'espace intergénérationnel sont maintenant terminés et nous constatons avec plaisir que vous vous êtes rapidement approprié ces lieux de promenade et de détente. Quelques aménagements restent à réaliser, qui on l'espère se concrétiseront rapidement.

Les travaux de voirie rue du moulin se poursuivent. L'enfouissement des réseaux secs va débuter prochainement, après la période estivale et sera réalisé par l'entreprise SNCTP. Ils seront suivis en fin d'année et début d'année prochaine par une réfection complète de la chaussée. Beaucoup de riverains nous interpellent sur les délais de réalisation qui leur semblent longs. Je comprends leur questionnement. Il me semble nécessaire de vous informer à chaque étape de réalisation. L'engagement de travaux nécessite des études préalables et est soumis aux règles des marchés publics qui nécessitent des délais qui paraissent parfois longs mais constituent une garantie d'un meilleur service rendu pour tous.

Cette période de rentrée est également l'occasion d'évoquer l'école et les activités périscolaires et extra-scolaires. La commune poursuit ses investissements au bénéfice de l'école et de ses écoliers. Un investissement dans du matériel informatique ainsi que des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires vont être prochainement réalisés. Concernant les activités péri et extra-scolaire, la commune, afin de se conformer à la loi a lancé une procédure de mise en concurrence via un contrat de concession de service public. Cette mise en concurrence a abouti, et le choix de la commune s'est porté sur l'association Léo Lagrange qui accueillera nos écoliers sur les temps péri et extra-scolaires.

D'autres projets sont actuellement à l'étude, et nous vous informerons au fur et à mesure de leur avancement. Il s'agit notamment du projet de réfection du presbytère et d'étude énergétique des bâtiments communaux. L'étude relative à la réfection des terrains de tennis et des vestiaires du foot est en cours. Un premier chiffrage devrait pouvoir être réalisé d'ici la fin de l'année.

Concernant les traditionnels feux d'artifice du 14 juillet, ceux-ci n'ont pu être maintenus en raison des conditions météorologiques. Ils sont reportés au samedi 28 août afin de clôturer la période estivale.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée scolaire et professionnelle, et vous invite à rester prudents face à la situation sanitaire qui reste encore fragile, et je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner afin que nous puissions retrouver une vie plus normale.

Respectueusement,

Jean-François MENESTRIER,
Maire de Cussey-Sur-L'Ognon

Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

❖ Conseil Municipal du 11 Mai 2021

1. Approbation pour accorder une subvention exceptionnelle de 300€ au Judo Etuz-Cussey.
2. Approbation pour la gratuité de la carte avantages jeunes pour les familles ayant pris la carte en 2020-2021 et pour les autres familles une réduction de 50% par adhésion pour 2021-2022.
3. Décision de ne pas adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).
4. Approbation pour autoriser la signature de la convention de participation avec le GBM pour la réfection de la rue du Château.
5. Approbation pour autoriser la signature de la convention de participation avec le GBM pour la réfection et sécurisation du RD1 entre Cussey et Etuz.
6. Approbation pour l'obligation du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.
7. Approbation des modifications sur le budget de fonctionnement de la commune.
8. Approbation pour le remboursement d'un conseiller municipal pour l'achat de 3 packs Microsoft Office.
9. Approbation pour la fin de la procédure de contrat de concession pour le périscolaire et ouverture d'une consultation pour un contrat de concession sans publicité ni mise en concurrence préalable.
10. Approbation du devis de la société Elvi-la reliure pour relier les délibérations des conseils municipales de 1964 à 2001.

❖ Conseil municipal du 01 Juin 2021

1. Approbation du devis de la société RPS pour des aménagements complémentaires sur l'espace intergénérationnel (barrières, racks à vélo, panneau de signalisation,...)
2. Approbation pour la participation au Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté (RASED)
3. Nomination de Bertrand Ruhier comme référent au SYBERT.
4. Approbation du devis de la société NOEL pour installer des volets solaires à l'école primaire
5. Report du vote pour l'installation de stores à l'école maternelles et salle de convivialité. Une seule entreprise a répondu et le devis fourni apparaît élevé.
6. Approbation des modifications pour le budget communal et pour le budget bois.

❖ Conseil du 22 Juillet 2021

1. Approbation du devis de la société Parente pour la mise aux normes PMR de l'entrée de l'Eglise. Devis soumis à une validation du conseil municipal d'Etuz puisque l'église appartient à cette commune aux 2/5^{ème}.
2. Approbation des modifications sur le budget de fonctionnement de la commune.
3. Approbation du devis de la société Eve Risques Industriels pour la vérification annuelle des installations électriques dans les locaux accueillants du public.
4. Approbation pour recruter une personne supplémentaire à temps partiel (12h/semaine) en renfort de l'ATSEM qui est à l'école maternelle.
5. Approbation sur le choix de la société Léo Lagrange comme délégataire du service public pour la gestion d'accueils de Loisirs pour une période de 4ans avec 1an reconductible.
6. Approbation des devis des sociétés Henriot et TBI-direct pour l'installation du réseau informatique et l'installation d'un tableau interactif en salle de classe au primaire. Investissement subventionné à hauteur de 50% dans le PLAN Ecole Numériques Innovantes et Ruralité(ENIR)
7. Approbation du devis de la société MALPESA pour la fourniture et l'installation d'une fontaine à eau à l'espace intergénérationnel.
8. Approbation du prix de vente de bois à particulier à 15€ le stère.

Report feu d'artifice du 14 Juillet

Conjointement avec la Mairie d'Etuz, il a été décidé d'annuler les festivités du 14 juillet en raison des conditions météorologiques

Le feu d'artifice est reporté au samedi 28 août à 22h.

Périscolaire : un nouveau prestataire et un projet centré sur l'enfant

L'association Léo Lagrange s'est vu attribuer la gestion du périscolaire à compter du 01 Août 2021 en remplacement de l'association Familles Rurales.

Le projet de concession de marché public pour assurer la gestion du service périscolaire et extrascolaire a été initié il y a plus d'un an et le choix de la commune s'est porté sur Léo Lagrange qui a présenté l'offre la plus adaptée aux exigences du cahier des charges qui a été défini et la mieux disant économiquement pour la collectivité.

L'équipe qui était en place avec Familles Rurales restera avec Léo Lagrange, mise à part le directeur qui sera remplacé par Mr Jean-Michel Roy à qui nous souhaitons la bienvenue.

Il rejoint l'équipe en place après avoir travaillé pendant 18 ans à la maison de quartier de Rosemont- Saint-Ferjeux en tant que responsable action et familles et accueil de loisirs, et après avoir repris ses études pour valider une licence pro STAPS, médiation sociale et insertion par le sport. Il souhaite inscrire son action dans une continuité avec les valeurs véhiculées par l'association Léo Lagrange, notamment développer le lien avec les familles.

Les familles seront informées prochainement de la tenue d'une réunion de présentation de l'organisation des accueils.

La restauration sera assurée par API restauration qui confectionne et livre en liaison froide des repas cuisinés depuis une cuisine centrale située à Autechaux en valorisant les produits frais, issus de l'agriculture biologique et durable.

Afin de permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle et familiale, la commune a souhaité élargir les plages horaires d'ouverture du matin et du soir pour le périscolaire.

La tarification aux familles restera inchangée par rapport à celles qui étaient en place avec Familles Rurales.



Jean-Michel Roy

Alexandre Soul

Haltes aux actes d'incivilités dans l'espace intergénérationnel !

Le mot « civisme » désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit.

Depuis quelques temps, des actes d'incivilités se multiplient dans l'espace intergénérationnel. Un comportement complètement inacceptable de certaines personnes qui ne respectent aucune règle.

Il paraît anormal que les habitants, employés municipaux, élus découvrent régulièrement des bouteilles de verre cassées autour des tables, des encombrants ou poubelles jetés à côté ou en dehors des points de collecte, etc...

Nous rappelons également que l'accès à l'espace intergénérationnel est interdit aux engins motorisés.

Alexandre Soul

Bientôt la rentrée...

En cette veille de rentrée scolaire, nous souhaitons faire un zoom sur notre école qui va accueillir à la rentrée 111 enfants (48 en maternelle et 63 en primaire).

La commune engage régulièrement des travaux d'amélioration afin que les conditions de travail des enseignants et des écoliers soient les meilleures possibles.

Cette année 14000€ vont être engagés pour permettre la réfection de tout le réseau informatique de l'école primaire : remplacement de l'ensemble du câblage, création d'une baie informatique et remplacement des prises informatiques. Cette enveloppe financera également l'achat et la pose d'un vidéoprojecteur et trois postes informatiques. Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet financé par l'Etat à hauteur de 50%.

Le conseil municipal a validé la pose de 9 volets électriques solaires pour deux salles de classe de l'école primaire pour un coût de 5817,39€HT.

Compte-tenu de l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés en maternelle, le conseil municipal a validé l'embauche, pour une année d'une ATSEM supplémentaire à temps partiel, en renfort de l'ATSEM déjà en place pour un coût de 7000€ à l'année.

L'entretien des bâtiments scolaires est régulièrement assuré par les employés communaux : Dominique et Dylan qui assurent au quotidien l'ensemble des petites réparations et travaux d'entretien.

Durant les vacances scolaires, l'équipe a été renforcée par Nadia et Lana qui ont réalisé le nettoyage et mise en peinture d'une salle de classe.

Aude Bettinelli

Via Francigena : Etape historique à Cussey sur l'ognon !

Le samedi 17 juillet nous avons accueilli à Cussey, en compagnie de Mme Anne Vignot présidente de GBM et de Mr Michel Jassey vice président en charge des sports, une délégation de marcheurs issue de l'AEVF (Association Européenne de la Via Francigena) dont son président Mr Massimo Tedeschi.

Cette association a pour but de promouvoir la Via Francigena dans toutes ses dimensions en particulier culturelles, touristiques et spirituelles. L'évènement « Road to Rome again » créé à l'occasion des 20 ans de l'association vise à relancer l'intérêt pour cette voie millénaire en soulignant sa dimension européenne (traversée de 4 pays en particulier Italie et France) et en appuyant sa candidature à l'Unesco.

Après avoir accompagné ce groupe, auquel s'étaient joints de nombreux marcheurs locaux, une trentaine de convives s'est ainsi retrouvé à la salle de convivialité pour partager un rapide repas. Tous sont repartis « revigorés » pour une prochaine étape et nous espérons satisfaits de l'accueil que leur a réservé la municipalité de Cussey.



Elisabeth Rabolin

Actualités

Aménagement espace intergénérationnel

Des travaux d'engazonnement ont été réalisés par l'équipe municipale à la fin du mois de Juin pour l'aménagement des espaces verts situés autour des aires de jeux.

Des barrières et des panneaux de signalisation seront installés dans les prochaines semaines pour interdire l'accès aux 2 roues. Des supports de vélos et une fontaine à eau seront également installés à l'entrée du parc.

Cartes avantages jeunes

Le conseil municipal a souhaité apporter son soutien aux loisirs à destination des jeunes en participant au financement de la carte avantages-jeunes. Cette carte permet aux jeunes jusqu'à 30 ans de pouvoir bénéficier de nombreux avantages et réductions dans toute la région.

Elle est proposée au prix de 3,50€, l'autre moitié du prix étant pris en charge par la commune.

Compte-tenu de la période qui s'est écoulée, les offres proposées par la carte avantages-jeunes n'ont pas pu être pleinement utilisées. Le conseil municipal a souhaité faire bénéficier d'une gratuité de cette carte pour les jeunes y ayant souscrit pour la période 2020-2021 et entrant encore dans l'âge requis.

Les personnes intéressées peuvent compléter le bulletin en pièce jointe et le transmettre à la mairie avec le règlement (si la carte n'avait pas été souscrite auprès de la commune en 2020-2021) et les pièces justificatives avant le 31 août. La remise des cartes aura lieu le samedi 4 septembre de 9h30 à 11h à la mairie. Pour ceux qui n'auraient pu se rendre disponibles ce jour-là, les cartes pourront être retirées en mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Vente de bois

La commune a intégré dans son plan d'aménagement forestier une nouvelle parcelle de 1,7ha qui porte le numéro 20 au lieu-dit Les Anches. Une coupe d'éclaircie a été programmée par l'ONF. Une vente de gré à gré par lots va être organisée. Cette vente aura lieu en mairie, et les lots seront attribués au plus offrant. Les personnes intéressées par cette vente doivent s'inscrire préalablement en mairie.

Aude Bettinelli

Tondeuses et autres bruits

Nous sommes tous sensibles au bruit, alors ne gênons pas les voisins en passant la tondeuse ou en faisant du bruit en dehors des horaires dictés par arrêté préfectoral :

- Lundi à vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30.
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h30
- Dimanche : 10h à 12h (mais les autres jours sont à privilégier)

Nous profitons de cette période de fin de saison propice à la taille des végétaux pour rappeler qu'ils ne doivent pas empiéter sur le domaine communal.

Alexandre Soul

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a souhaité apporter son soutien aux loisirs à destination des jeunes en participant au financement de la carte avantages-jeunes. Elle est proposée au prix de 3,50€, l'autre moitié étant pris en charge par la commune. Compte-tenu de la période qui s'est écoulée, les offres proposées par la carte avantages-jeunes n'ont pu être pleinement utilisées. Le conseil municipal a souhaité faire bénéficier d'une gratuité de la carte pour les jeunes y ayant souscrit pour la période 2020-2021 via la commune, et entrant encore dans l'âge requis.

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli et accompagné des pièces jointes * à la mairie.

Impérativement avant le 31 aout 2021

Composé de :



**Un concentré de BONS PLANS
en Bourgogne-Franche-Comté !!**



UNE CARTE individuelle et personnelle, valable partout dans la région



UN LIVRET : il recense toutes les offres locales, les coupons détachables et les meilleures offres des autres éditions



UN SITE INTERNET pour tout savoir sur la carte Avantages Jeunes & découvrir l'intégralité des offres



UN ESPACE PERSO pour découvrir les nouveautés, bénéficier d'offres supplémentaires toute l'année, accéder aux offres des autres éditions. Pour participer à des jeux, et à la vie de la e-Carte en commentant et partageant les bons plans

Valable 1 an, à partir du 1^{er} septembre, elle permet de bénéficier de réductions et de gratuités en Bourgogne-Franche Comté, pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping

soit plus de 3 200 réductions en Bourgogne-Franche-Comté,
près de 50 domaines d'activités couverts et plus de 2 000 partenaires
Et de nombreuses nouveautés à découvrir tout au long de l'année sur le site internet
www.avantagesjeunes.com

Je réserve ma e-Carte Avantages Jeunes 2021-2022



Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

N° tel portable : Email :

Statut : écolier apprenti collégien lycéen enseignement supérieur en emploi
 demandeur d'emploi autre

* Pièces à joindre : photo d'identité (avec nom, prénom au dos), carte d'identité (justifiant de l'âge), et paiement le cas échéant